

Master en Sciences sociales - Pilier Anthropologie

Pilier principal de Master - Pilier Anthropologie

90 ECTS

1ère et 2ème années		Enseignant(s)	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Titre générique	Thématique							
TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE (cf. plan d'études du tronc commun)					30		Obl.	
(Note 2)					30			
PILIER ANTHROPOLOGIE					30		Obl.	
Enseignement obligatoire:								
Approches anthropologiques contemporaines	Approches anthropologiques contemporaines	C. Ghasarian	2	A	5	C	obl.	éval. int. notée
Enseignements à choix:								
3 cours à choix de 5 ECTS en "Anthropologie thématique" ou en "Ethnologie régionale" de niveau MA dans la liste mise à jour chaque année dans le programme des cours. (Les cours ou TP proposés dans les orientations "Métiers de la culture", et "Anthropologie de l'action sociale et environnementale" peuvent être inclus dans ce choix).	Anthropologie thématique: Sociologie de l'engagement dans les associations de défense de l'environnement	Cl. Dubuis	2	A	5	C	opt.	éval. int. notée
	TP: Musiques et sociétés	Y. Laville	2	P	10		opt.	éval. int. notée
	Anthropologie thématique: Perspectives anthropologiques du New Age	C. Ghasarian	2	P	5		opt.	éval. int. notée
	Ethnologie régionale: La Réunion	C. Ghasarian	2	A	5		opt.	éval. int. notée
	Ethnologie régionale: La Polynésie	C. Ghasarian	2	P	5		opt.	éval. int. notée
	Circulation du capital: Sociologie politique de l'action publique	S. Rossini	2	P	5	C	opt.	éval. int. notée
	Circulation des connaissances: Etudes genres: Thèmes spécifiques	M. Schulze	2	P	5	C	opt.	éval. int. notée
	Séminaire interdisciplinaire: Migrations forcées	M. Fresia, E. Piguet	2	P	5	S	opt.	éval. int. notée
Anthropologie thématique: Séminaire de socio-anthropologie du développement	M. Fresia	2	P	5	S	opt.	éval. int. notée	

Master en Sciences sociales - Pilier Anthropologie

Pilier principal de Master - Pilier Anthropologie (suite)

90 ECTS

1ère et 2ème années		Enseignant(s)	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Titre générique	Thématique							
PILIER ANTHROPOLOGIE (suite)							Obl.	
Enseignements à choix:								
3 cours à choix de 5 ECTS en "Anthropologie thématique" ou en "Ethnologie régionale" de niveau MA dans la liste mise à jour chaque année dans le programme des cours. (Les cours ou TP proposés dans les orientations "Métiers de la culture", et "Anthropologie de l'action sociale et environnementale" peuvent être inclus dans ce choix).	La globalisation du champ scolaire	M. Fresia, A.-N. Perret-Clermont	2	P	5	C	opt.	éval. int. notée
	Séminaire méthodologique en économie territoriale et ethnographie économique	O. Crevoisier, E. Hertz	2	A + P	10	S	opt.	éval. int. notée
	Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales Ia	J. Dahinden	2	A	10	C	opt.	éval. int. notée
	Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales Ia	J. Dahinden	2	P		C		éval. int. notée
	Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales Ib	A. Neubauer	2	A	10	C	opt.	éval. int. notée
	Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales lib	A. Neubauer	2	P		C		éval. int. notée
	Anthropologie thématique: Socio-anthropologie de l'art	O. Debary	2	A + P	10	C	opt.	éval. int. notée
	Exercice : Anthropologie visuelle	G. Mayor	2	A + P	10	C	opt.	éval. int. notée
	Anthropologie thématique: Environment and agri-food systems	J. Forney	2	P	5	C	opt.	éval. int. notée
	Atelier: Films et parcours en ethnologie	E. Hertz	2	A	1	A	opt.	éval. int. non notée
	Atelier: Films et parcours en ethnologie	M. Fresia	2	P		A		
Séminaire MAPS transversal: L'interdisciplinarité en acte	Dahinden, Zittoun, Piguet, Söderström, Ghasarian, Balsiger, Kloetzer	2	A + P	5	S	opt.	éval. Int. non notée	

**Master en Sciences sociales - Pilier Anthropologie**

**Pilier principal de Master - Pilier Anthropologie (suite)**

**90 ECTS**

**1ère et 2ème années**

Enseignements		Enseignant(s)	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Titre générique	Thématique							
PILIER ANTHROPOLOGIE (suite)							Obl.	
Cours de niveau MA dans une autre orientation du pilier Sciences sociales ou dans un autre pilier MA ou cours d'anthropologie dans une université voisine, en lien avec le sujet du mémoire et en accord avec le/la directeur/trice du mémoire.		selon ens.	selon ens.	selon ens.	10	C	obl.	selon ens.

Mémoire					30		Obl.	
Mémoire de Master ( <a href="#">Note 2</a> )					30	M	obl.	
<b>Total 1ère et 2ème années</b>					<b>90</b>			

**Master en Sciences sociales - Pilier Anthropologie**

**Pilier principal de Master - Pilier Anthropologie**

**60 ECTS**

1ère et 2ème années		Enseignant(s)	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Enseignements	Titre générique							
TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE (cf. plan d'études du tronc commun)					10		Obl.	
10 crédits ECTS à choix en Cours transversaux et/ou Méthodes et/ou Séminaires interdisciplinaires					10			
<b>PILIER ANTHROPOLOGIE</b>					20		Obl.	
Approches anthropologiques contemporaines	Approches anthropologiques contemporaines	C. Ghasarian	2	A	5	C	obl.	éval. int. notée
3 cours à choix de 5 ECTS en "Anthropologie thématique" ou en "Ethnologie régionale" de niveau MA dans la liste mise à jour chaque année dans le programme des cours. (Les cours ou TP proposés dans les orientations "Métiers de la culture", et "Anthropologie de l'action sociale et environnementale" peuvent être inclus dans ce choix). <a href="#">(Voir la liste des enseignements dans le pilier principal Anthropologie à 90 ECTS)</a>			2	selon ens.	15	C	obl.	selon ens.
Cours de niveau MA dans une autre orientation du pilier Sciences sociales ou dans un autre pilier MA ou cours d'anthropologie dans une université voisine, en lien avec le sujet du mémoire et en accord avec le/la directeur/trice du mémoire.		selon ens.	selon ens.	selon ens.	10	C	obl.	selon ens.
<b>Mémoire</b>					30			
Mémoire de Master (Note 2)					30	M	obl.	
<b>Total 1ère et 2ème années</b>					<b>60</b>			

**Master en Sciences sociales - Pilier Anthropologie**

**Pilier secondaire de Master - pilier Anthropologie**

**30 ECTS**

1ère et 2ème années		Enseignant(s)	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Enseignements								
Titre générique	Thématique							
TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE (cf. plan d'études du tronc commun)					10		Obl.	
10 crédits ECTS à choix en Cours transversaux et/ou Méthodes et/ou Séminaires interdisciplinaires					10			
<b>PILIER ANTHROPOLOGIE</b>					<b>20</b>		<b>Obl.</b>	
<b>Approches anthropologiques contemporaines</b>	Approches anthropologiques contemporaines	C. Ghasarian	2	A	5	C	obl.	éval. int. notée
3 cours à choix de 5 ECTS en "Anthropologie thématique" ou en "Ethnologie régionale" de niveau MA dans la liste mise à jour chaque année dans le programme des cours. (Les cours ou TP proposés dans les orientations "Métiers de la culture", et "Anthropologie de l'action sociale et environnementale" peuvent être inclus dans ce choix). <a href="#">(Voir la liste des enseignements dans le pilier principal Anthropologie à 90 ECTS)</a>			2	selon ens.	15	C	obl.	selon ens.
Cours de niveau MA dans une autre orientation du pilier Sciences sociales ou dans un autre pilier MA ou cours d'anthropologie dans une université voisine, en lien avec le sujet du mémoire et en accord avec le/la directeur/trice du mémoire.		selon ens.	selon ens.	selon ens.	10	C	obl.	selon ens.
<b>Total 1ère et 2ème années</b>					<b>30</b>			

## Master en Sciences sociales - Pilier Anthropologie

Evaluation interne: les modalités d'évaluation sont précisées dans le descriptif en ligne de chaque enseignement

### Abréviations

C = Cours	A = Atelier (y compris travaux pratiques)	ST = Stage	obl. = Obligatoire
S = Séminaire	C-A = Cours-Atelier	M = Mémoire	opt. = Optionnel
C-S = Cours-séminaire	EX = Examen	E = Ecrit	A = Automne
LD = Lecture dirigée	T = Terrain (voyage, etc.)	O= Oral	P = Printemps

### Remarques générales sur le Master ScS et ses piliers à 30 crédits ECTS, 60 crédits ECTS ou 90 crédits ECTS

1) Les étudiant-e-s peuvent combiner deux disciplines (p.ex. pilier principal: Sociologie et pilier secondaire: Géographie) – ou combiner un pilier (p.ex. Sociologie) avec un pilier d'un autre master de la FLSH (p.ex. Histoire / Philosophie).

2) Plusieurs enseignements proposés dans le tronc commun interdisciplinaire sont également des enseignements obligatoires ou à option des piliers. L'étudiant-e est donc invité-e dès le départ à réfléchir au programme qu'il/elle entend suivre afin de satisfaire aux conditions de réussite du plan d'études, sachant qu'un même enseignement ne peut faire l'objet de deux validations dans des contextes différents.

3) D'entente avec le/la responsable du Master ou du pilier, l'étudiant-e peut, dans le cadre d'un MA ScS à 90 crédits ECTS, valider jusqu'à 5 crédits ECTS (1 crédit ECTS = 25 à 30 heures de stage + rapport) de stage dans son tronc commun interdisciplinaire ou dans son pilier.

4) Dans le cadre d'un MA ScS à 120 crédits ECTS, l'étudiant-e peut, d'entente avec le/la responsable du Master ou de pilier faire valider jusqu'à 30 crédits ECTS de stage. Le pilier "Anthropologie" offre, en outre, la possibilité de valider dans le cadre du bloc libre une orientation professionnalisante ("Métiers de la culture" ou "Anthropologie de l'action sociale et environnementale") ou une option "Terrain intensif".

5) Crédits libres orientés: il est possible de faire valider un cours (au maximum 5 crédits ECTS) pris dans une autre Université suisse. Les étudiant-e-s sont prié-e-s de s'adresser au/à la responsable du Master et du pilier avant de faire valider leur choix.

### Note 1

Le sujet du mémoire ainsi que les exigences concrètes liées au mémoire (p.ex. colloque ou séminaire pour mémorants) sont à définir en accord avec le/la directeur/trice, en principe au début du 2ème semestre du MA.

### Note 2

L'étudiant-e complète son tronc commun de la manière suivante:

15 ECTS en "cours transversaux: Concepts et notions":

10 ECTS en "méthodes"

5 ECTS en "séminaire interdisciplinaires".